

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix -Travail - Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET
DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

COMITE TECHNIQUE DE SUIVI
DES PROGRAMMES ECONOMIQUES

PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET
D'INCLUSION ECONOMIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace -Work - Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT

TECHNICAL FOLLOW UP COMMITTEE
FOR ECONOMIC PROGRAMS

ADAPTIVE SAFETY NETS AND
ECONOMIC INCLUSION PROJECT

COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE

Passation des Marchés de Fournitures et de Prestations de Services non Intellectuelles

DEMANDE DE COTATIONS (DC)

DC N°010/DC/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2025 DU 06 AOÛT 2025 POUR
LA FOURNITURE D'UN CONTRAT D'ASSURANCE ANNUEL POUR LES
VEHICULES DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION
ECONOMIQUE



Financement :

Crédit IDA N°70480-CM (75%)

Fonds du Gouvernement (28,2%)

Référence STEP :

CM-UGP MINEPAT-476280-NC-RFO

AOÛT 2025

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET
DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

COMITE TECHNIQUE DE SUIVI
DES PROGRAMMES ECONOMIQUES

PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET
D'INCLUSION ECONOMIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT

TECHNICAL FOLLOW UP COMMITTEE
FOR ECONOMIC PROGRAMS

ADAPTIVE SAFETY NETS AND
ECONOMIC INCLUSION PROJECT

COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE

Avis de Demande de Cotation N°010/DC/MINEPAT/CTS/ PFS-AIE/UGP/CSPM/2025 DU 06 AOÛT 2025

Pays	: Cameroun
Nom du projet	: Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique (PFS-AIE)
Financement :	Crédit IDA N°70480- CM (71,72%) Fonds Gouvernement (28,28%)
N° et Titre de DC	: Avis de Demande de Cotation N°010/DC/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2025 du 06 août 2025 pour la fourniture d'un contrat d'assurance annuel pour les véhicules du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique



1. Cette Demande de Cotation est destinée à la passation d'un marché pour la fourniture d'un contrat d'assurance annuel pour les véhicules du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique.
2. Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) et un appui budgétaire pour financer le Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique. Il a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit et de ses fonds propres pour effectuer des paiements au titre du marché pour lequel est lancé l'Avis de Demande de Cotation N°010/DC/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2025 du 06 août 2025 pour la fourniture d'un contrat d'assurance annuel pour les véhicules du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique.
3. Le Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture d'un contrat d'assurance annuel pour les véhicules du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique.

4. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à une Demande de Cotation Ouverte tel que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants, 6^{ème} édition, février 2025 », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.
5. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique sise à Yaoundé, quartier Tsinga, Rue 1898, derrière le Palais des Congrès, face Polyclinique du Palais, B.P : 5838 Yaoundé, E-mail : projetfiletssociaux.aie@gmail.com et prendre connaissance du dossier de Demande de Cotation à l'adresse mentionnée ci-dessous de lundi à vendredi entre 8 heures et 16 heures, heure locale.
6. Le Dossier de Demande de Cotation en français est disponible et peut être obtenu par les soumissionnaires au Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique, Cellule des Marchés, 2^{ème} étage, Porte N°5, Email : andylobe2000@yahoo.fr dès publication du présent Avis, sur présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de soixante mille (60 000) FCFA représentant les frais d'acquisition du dossier sur le Compte N° 335 988 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "Compte Spécial CAS ARMP". Il s'agit de : Agence Centrale Yaoundé, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua.
7. Les offres doivent être produites en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, chiffrées Hors Taxes (HT) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées de la version scannée de l'~~original de l'offre déposée~~ (signée et cachetée) sur clé USB.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous ~~au plus tard le vendredi 22 août 2025 à 14 heures, heure locale. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.~~
 Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
 Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires dans la salle de réunion de l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique sise au quartier Tsinga, Rue 1898, derrière le Palais des Congrès, face Polyclinique du Palais le vendredi 22 août 2025 à 15 heures, heure locale.
 Les cotations seront valables jusqu'au 20 novembre 2025.
9. Le client procédera à l'évaluation et à la comparaison des cotations dans l'ordre suivant :
 - l'examen de la recevabilité des dossiers administratifs ;
 - l'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et de la description des prestations ;
 - la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
 - l'élaboration d'un tableau récapitulatif des cotations.

10. En plus de l'examen de la conformité des cotations, des délais et spécifications techniques des prestations, les critères de qualification ci-après seront également pris en compte lors de l'évaluation des offres des soumissionnaires :

- a) Les références relatives aux missions similaires (branche assurance des véhicules) notamment l'expérience dans la couverture des risques similaires par la présentation d'une liste d'au moins trois (03) marchés ou contrats similaires d'un montant minimum de 15 000 000 (quinze millions) FCFA/TTC chacun, réalisés par le soumissionnaire en tant que prestataire principal au cours des trois (03) dernières années (2024, 2023, 2022) fournie avec les montants en monnaie librement convertible (HT & TTC) et les noms des Administrations acheteuses (*joindre les justificatifs (i) les copies des 1^{re} page et page de signature marchés enregistrés pour les prestations dans les entreprises publiques OU copies des 1^{re} page et page de signature des contrats signés pour les prestations dans les sociétés privées et les partenaires techniques et financiers et (ii) les procès-verbaux de réception ou attestations de service fait ou attestations de satisfecit correspondants*);
- b) Les conditions générales et particulières de l'exécution du contrat paraphées sur toutes les pages et signées à la dernière.

11. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique
Sise au quartier Tsinga, Rue 1898, derrière le Palais des Congrès,
face Polyclinique du Palais
BP: 5838 Yaoundé, Cameroun
Email: projetfiletssociaux.aie@gmail.com

Les enveloppes fermées devront comprendre la mention suivante :

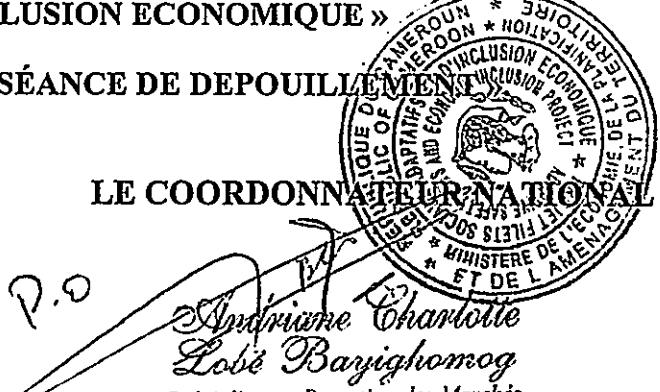
« AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°010/DC/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2025 06 AOÛT 2025 POUR LA FOURNITURE D'UN CONTRAT D'ASSURANCE ANNUEL POUR LES VEHICULES DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE »

« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DEPOUILLEMENT

LE COORDONNATEUR NATIONAL

Copies :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- SOPECAM ;
- CHRONO ;
- ARCHIVES ;
- AFFICHAGE.



Q.O

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix -Travail - Patrie

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET
DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

COMITE TECHNIQUE DE SUIVI
DES PROGRAMMES ECONOMIQUES

PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET
D'INCLUSION ÉCONOMIQUE



5
REPUBLIC OF CAMEROON
Peace -Work - Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT

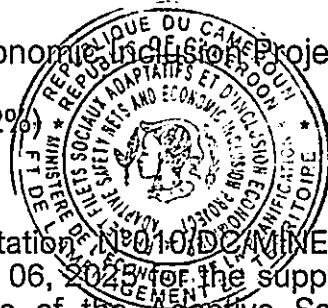
TECHNICAL FOLLOW UP COMMITTEE
FOR ECONOMIC PROGRAMS

ADAPTIVE SAFETY NETS AND
ECONOMIC INCLUSION PROJECT

SPECIAL TENDER'S BOARD PLACED UNDER THE AUTHORITY OF ADAPTIVE SAFETY NETS AND ECONOMIC INCLUSION PROJECT

Notice of Request Quotation N°010/DC/MINEPAT/CTS/ PFS-AIE/UGP/CSPM/2025 OF AUGUST 06, 2025

Country	: Cameroon
Project name	: Adaptive Safety Nets and Economic Inclusion Project (PFS-AIE)
Funding	: IDA Crédit N°70480-CM (71,72%) Government Funds (28,28%)
RFQ N° and Title	: Notice of Request for Quotation N°010/DC/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2025 of august 06, 2025 for the supply of an annual insurance contract for vehicles of the Adaptive Safety Nets and Economic Inclusion Project



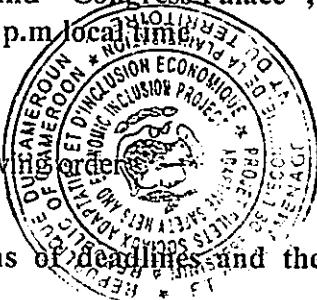
1. This Request for Quotations is intended for the award of a contract for the supply of an annual insurance contract for vehicles of the Adaptive Safety Nets and Economic Inclusion Project.
2. The Government of the Republic of Cameroon has received a credit from the International Development Association (IDA) and a budgetary support for financing the Adaptive Safety Nets and Economic Inclusion Project. Its intends to use part of the credit and its own funds to make payments under the contract for which is launched the Request for Quotation N°010/DC/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2025 of august 06, 2025 for the supply of an annual insurance contract for vehicles of the Adaptive Safety Nets and Economic Inclusion Project.
3. The Adaptive Safety Nets and Economic Inclusion Project solicits closed bids from eligible and qualified bidders for the supply of an annual insurance contract for vehicles of the Adaptive Safety Nets and Economic Inclusion Project.

4. The procedure will be conducted through national competition using Open Request for Quotation as defined in the "Procurement Regulations for IPF Borrowers, Procurement in Investment Project Financing, Goods, Works, Non-Consulting and Consulting Services, 6th edition, february 2025 », and open to all eligible bidders as defined in the Procurement Regulations.
5. Eligible and Interested bidders may obtain information from the Management Unit of the Adaptive Safety Nets and Economic Inclusion Project located in Yaounde, Tsinga district, Street 1898, behind "Palais des Congrès", in front of "Polyclinique du Palais", PO Box : 5838 Yaounde, E-mail : projetfiletsocial.aie@gmail.com and read the Quotation Request file from Monday to Friday between 8 a.m. and 4 p.m., local time.
6. The Quotation Request file in French is available and can be obtained by the tenderers to the Adaptive Safety Nets and Economic Inclusion Project, Procurement Service, 2nd floor, Door N°5, Email : andylobe2000@yahoo.fr as soon as the publication of this Notice, on presentation of the original receipt of payment of the non-refundable sum of sixty thousand (60,000) CFA Frances representing the cost of acquiring the file on Account N° 335 988 opened at the 12 BICEC branches hereafter in the name of "Special Account CAS ARMP". It is about: Yaounde Central Agency, Douala Bonandjo, Buea, Ebolowa, Dschang, Ngaoundere, Maroua, Limbe, Bafoussam, Bamenda, Garoua and Bertoua.
7. Tenders must be provided in five (05) copies of which one (01) original and four (04) copies marked as such, shall be quoted exclusive of taxes (HT) and inclusive of taxes (TTC) and accompanied with the scanned version of the original of the tender submitted (signed and stamped) in USB key.
8. Tenders must be submitted to the address below no later than friday august 22, 2025 at 2 p.m local time. Electronic submission of bids will not be permitted. Bids submitted late will be not accepted.

Bids will be opened in the presence of the representatives of the bidders in the meeting room of the Management Unit of the Adaptive Safety Nets and Economic Inclusion Project located in Yaounde, Tsinga district, Street 1898, behind "Congress Palace", in front of "Palace Polyclinic" on friday august 22, 2025 at 3 p.m. local time.

Bids will be valid until 20 november, 2025.

9. The client will evaluate and compare the quotations in the following orders :
 - reviewing the admissibility of the administrative files;
 - reviewing the conformity of the quotations, in terms of deadlines and the description of the services ;
 - verifying the arithmetic operations, using the unit prices in words, where applicable, to make any necessary corrections ;
 - preparing a summary table of the quotations.



10. In addition to reviewing the conformity of the quotations, deadlines, and technical specifications of the services, the following qualification criteria will also be taken into account when evaluating the bidders' offers :

- a) References relating to similar missions (vehicle insurance branch) in particular experience in covering similar risks by presenting a list of at least three (03) similar contracts or similar markets of a minimum amount of 15,000,000 (fifteen million) CFA Francs including tax each none, carried out by the bidder as the main service provider over the last three (03) years (2024, 2023, 2022) provided with the amounts in freely convertible currency (excluding tax & including tax) and the names of the purchasing Administrations (*attach supporting documents (i) copies of the 1st page and signature page of contracts registered for services in public companies OR copies of the 1st page and signature page of contracts signed for services in private companies and technical and financial partners and (ii) acceptance reports or certificates of service performed or corresponding certificates of satisfaction*) ;
- b) The general and specific conditions of the execution of the contract initialed on all pages and signed on the last.

11. The address referred to above is:

Management Unit of the Adaptive Safety Nets and Economic Inclusion Project located in Yaounde, Tsinga district, Rue 1898, behind the "Palais des Congrès", in front of "Polyclinique du Palais" PO Box: 5838 Yaounde, Cameroun
Email: projetfiletssociaux.aie@gmail.com

The closed envelopes must bear the following mention:

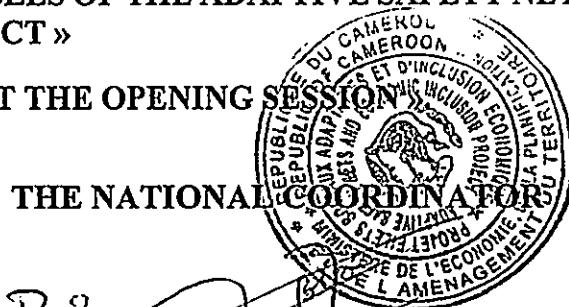
« NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION N°010/DC/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2025 OF AUGUST 06, 2025 FOR THE SUPPLY OF AN ANNUAL INSURANCE CONTRACT FOR VEHICLES OF THE ADAPTIVE SAFETY NETS AND ECONOMIC INCLUSION PROJECT »

« TO BE OPENED ONLY AT THE OPENING SESSION »

THE NATIONAL COORDINATOR

Copies:

- MINMAP ;
- ARMP ;
- SOPECAM ;
- CHRONO ;
- ARCHIVES ;
- DISPLAY.



P. S
Signature Charlotte
Lébi Bayighomng
Coordinateur Projets des Marchés

Table des Matières

Section I – Instructions aux soumissionnaires

A. Introduction.....	10
1. Dispositions générales	10
B. Le Dossier de Demande de Cotations.....	10
2. Contenu du Dossier.....	10
C. Préparation des cotations.....	10
3. Langue de l'offre.....	10
4. Documents constitutifs de l'offre.....	10
5. Cotation.....	12
6. Monnaies de l'offre.....	12
7. Délai de validité des cotations	12
D. Dépôt des cotations.....	12
8. Cachetage et marquage des offres.....	12
9. Date et heure limite de dépôt des offres.....	13
E. Ouverture des plis et évaluation des offres.....	13
10. Ouverture des plis par le client	13
11. Evaluation et Comparaison des offres.....	13
F. Attribution du marché	13
12. Attribution du marché	13
13. Notification de l'attribution du marché.....	13
14. Signature de la Lettre de Marché.....	14
15. Corruption et manœuvres frauduleuses	14



Section II – Lettre de Demande de Cotation 11

Section III – Modèles d'annexes	14
1. Lettre de Cotation	
2. Bordereau Descriptif Quantitatif (à remplir par le Soumissionnaire)	
3. Description technique des services (à remplir par le client)	
4. Tableau comparatif des cotations (à remplir par le client)	

Section IV – Lettre de Marché..... 31

REPUBLIC DU CAMEROUN
Paix -Travail - Patrie

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

COMITÉ TECHNIQUE DE SUIVI
DES PROGRAMMES ÉCONOMIQUES

PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET
D'INCLUSION ÉCONOMIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace -Work - Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING
AND REGIONAL DEVELOPMENT

TECHNICAL FOLLOW UP COMMITTEE
FOR ECONOMIC PROGRAMS

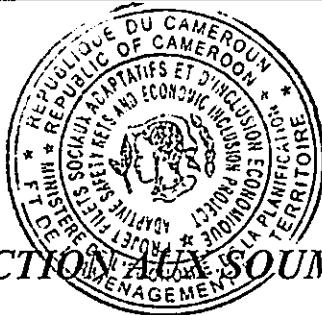
ADAPTIVE SAFETY NETS AND
ECONOMIC INCLUSION PROJECT

COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE

Passation des Marchés de Fournitures et de Prestations de Services non Intellectuelles

DEMANDE DE COTATIONS (DC)

DC N°010/DC/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2025 DU 06 AOÛT 2025 POUR
LA FOURNITURE D'UN CONTRAT D'ASSURANCE ANNUEL POUR LES
VEHICULES DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION
ECONOMIQUE



SECTION 1 : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

Date : AOÛT 2025

Section I - Instructions aux Soumissionnaires¹

L'objet de la Section I est de donner aux soumissionnaires les renseignements dont ils ont besoin pour soumettre leurs cotations conformément aux conditions fixées par l'Unité de Gestion du Projet. Elle fournit également des renseignements sur la remise des cotations, l'ouverture des plis, l'évaluation des cotations et l'attribution du marché.

A. Introduction

- 1. Dispositions générales** 1.1 Le terme "jour" désigne un jour calendrier.

B. Le Dossier de Demande de Cotations

- 2. Contenu du Dossier** 2.1 Le Dossier de demande de Cotations décrit les services faisant l'objet du marché, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions du marché.

Le dossier comprend les documents énumérés ci-après :

- (a) Demande de Cotations (DC)
- (b) Bordereau Descriptif et Quantitatif (BDQ)
- (c) Modèle de Lettre de cotation
- (d) Modèle de Lettre de Marché
- (e) Modèle de tableau de comparaison des cotations.

- 2.2 Le Prestataire devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de consultation.

Préparation des cotations

- 3. Langue de l'offre** La cotation ainsi que toute la correspondance constituant la cotation, seront rédigées dans la langue du pays du client.

La langue de référence utilisée ici est le Français.

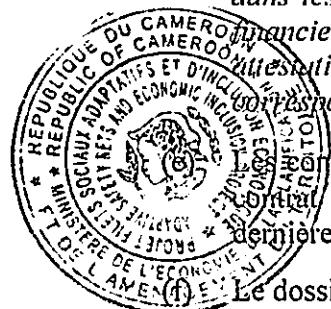
- 4. Documents constitutifs de l'offre** 4.1 La cotation présentée par le Prestataire en cinq exemplaires dont 1 (un) original et 4 (quatre) copies comprendra les documents suivants dûment remplis :

- (a) La Lettre de cotation datée et signée ;
- (b) Le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé ;
- (c) Le projet de Lettre de Marché rempli, daté et signé ;

¹ Les Instructions aux soumissionnaires ne font pas partie du marché et ne sont plus applicables une fois le marché signé.

- (d) Les références relatives aux missions similaires (branche assurance des véhicules) notamment l'expérience dans la couverture des risques similaires par la présentation d'une liste d'au moins trois (03) marchés ou contrats similaires d'un montant minimum de 15 000 000 (quinze millions) FCFA/TTC chacun, réalisés par le soumissionnaire en tant que prestataire principal au cours des trois (03) dernières années (2024, 2023, 2022) fournie avec les montants en monnaie librement convertible (HT & TTC) et les noms des Administrations acheteuses.

N.B : Joindre les justificatifs (i) les copies des 1^{ère} page et page de signature marchés enregistrés pour les prestations dans les entreprises publiques OU copies des 1^{ère} page et page de signature des contrats signés pour les prestations dans les sociétés privées et les partenaires techniques et financiers et (ii) les procès-verbaux de réception ou attestations de service fait ou attestations de satisfecit des répondants;



Les conditions générales et particulières de l'exécution du contrat paraphées sur toutes les pages et signées à la dernière.

(f) Le dossier administratif composé des pièces suivantes :

- i) Une attestation pour soumission relative à la présente Cotation portant le nom du projet, le titre et le numéro de la Consultation tels qu'indiqués dans la lettre de Demande de Cotation, signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) certifiant qu'il a effectivement versé à la caisse, les sommes dont il est redevable ;
- ii) Une attestation de non-exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- iii) Une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le MINFI ;
- iv) Un certificat de non-faillite établi par le Tribunal de Grande Instance ou par la chambre d'Industrie et du Commerce du lieu de résidence du soumissionnaire ;
- v) Une attestation de conformité fiscale délivrée par l'autorité compétente ;
- vi) La quittance d'achat de la Demande de Cotation ;
- vii) Le Plan de localisation ;
- viii) L'Agrément du MINFI pour exercer en tant que Compagnie d'assurance;
- ix) L'Attestation d'adhésion aux dispositions du code CIMA;
- x) Les états financiers C1, C4, C11.

Les soumissionnaires devront présenter les pièces du dossier administratif dans l'ordre ci-dessus indiqué.

Il est rappelé que les pièces administratives i), ii), iii), iv) et v) citées ci-dessus devront dater de moins de trois (03) mois et être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité émettrice.

N.B : Les offres (original et copies) doivent comprendre des intercalaires en couleur de séparation des différentes rubriques et être numérotées selon l'ordre des pièces indiqué dans la DC aux fins de faciliter la lecture.

5. Cotation

5.1 Le Fournisseur précisera dans la lettre de cotation, le lieu de livraison et la nature des prix :

- a. Hors Toutes Taxes (HT) ;
et
- b. Toutes Taxes Comprises (TTC), compris.

5.2 Le Soumissionnaire complétera le Bordereau Descriptif et Quantitatif fourni dans le Dossier de Consultation Ouverte, en indiquant les caractéristiques des services dans la ligne qui lui est réservée, les prix unitaires, le prix total pour chaque service et les délais des services qu'il se propose de livrer en exécution du présent marché. Il devra présenter également le sous détail des

Le soumissionnaire remplira et signera le projet de Lettre de Marché.

6. Monnaies

l'offre Les prix seront libellés dans la monnaie du pays du client.
la monnaie du pays du client ici est le Franc CFA de la BEAC.

7. Délai de validité des cotations

7.1 Les cotations seront valables pour la période stipulée dans la lettre de Demande de Cotation soit jusqu'au 20 novembre 2025.

D. Dépôt des cotations

8. Cachetage et marquage des offres

8.1 Les Soumissionnaires placeront l'original et les quatre (04) copies de leur cotation dans une enveloppe cachetée :

- (a) adressée au client à l'adresse indiquée dans la lettre de Demande de Cotation ;

A l'attention de Monsieur le Coordonnateur National du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Économique, sis à Yaoundé au quartier Tsinga, Rue 1898, derrière le Palais des Congrès, face Polyclinique du Palais, BP : 5838 Yaoundé-Cameroun, E-mail : projetsfiletssociaux.aie@gmail.com.

et

- (b) portera le nom du projet, le titre et le numéro de la Consultation, tels qu'indiqués dans la lettre de Demande de Cotation.

Demande de Cotations N°010/DC/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2025 du 06 août 2025 pour la fourniture d'un contrat d'assurance annuel pour les véhicules du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique.

- | | |
|---|--|
| <p>9. Date et heure limite de dépôt des offres</p> | <p>9.1 Les cotations doivent être reçues à l'adresse spécifiée au paragraphe 8.1(a) ci-dessus au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans la lettre de Demande de Cotation : le vendredi 22 août 2025 à 14 heures précises, heure locale.</p> |
|---|--|

E. Ouverture des plis et évaluation des offres

- | | |
|--|--|
| <p>10. Ouverture des plis par le client</p> | <p>10.1 Le client ouvrira les plis en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture, à la date, à l'heure et à l'adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation : le vendredi 22 août 2025 à 15 heures précises, heure locale dans la salle de réunion de l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique.</p> |
|--|--|

- | | |
|--|--|
| <p>11. Evaluation et Comparaison des offres</p> | <p>11.1 Le client procédera à l'évaluation et à la comparaison des cotations en procédant dans l'ordre suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'examen de la recevabilité des dossiers administratifs ; • l'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et de la description des prestations ; • la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ; • l'élaboration d'un tableau récapitulatif des cotations. |
|--|--|

F. Attributioin du marché

- | | |
|---|---|
| <p>12. Attribution du marché</p> | <p>12. Le client attribuera le marché au Soumissionnaire, dont il aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et qu'elle est la cotation la moins disante <u>à condition que le Soumissionnaire soit en outre jugé qualifié pour exécuter le marché de façon satisfaisante.</u></p> |
| <p>13. Notification de l'attribution du marché</p> | <p>13. La signature de la Lettre de marché par le Prestataire et le Client constituera la formation du marché. Cette Lettre de marché sera notifiée par ordre de service, invitant le Prestataire à fournir les</p> |

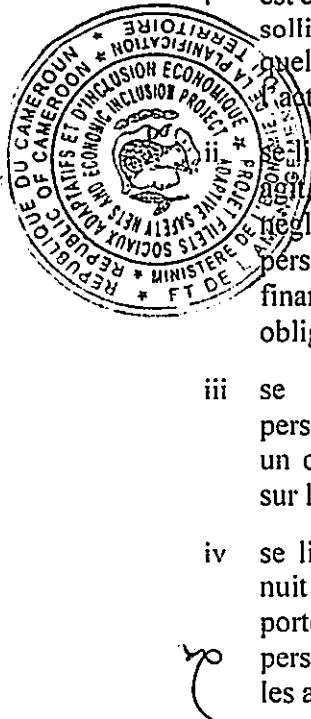
prestations dans les conditions de la lettre de Demande de cotations.

- | | |
|---|--|
| 14. Signature de la lettre de marché | 14. Dans les trente (30) jours suivant la date de réception de la cotation, le client signera et datera la Lettre de Marché et la renverra au Prestataire. |
| 15. Corruption et manœuvres frauduleuses | 15.1 Les Directives Anti-Corruption de la Banque et la présente section sont applicables à la passation des marchés dans le cadre des Opérations de Financement de Projets d'Investissement par la Banque.

15.2 Exigences

15.2.1 La Banque exige, dans le cadre de la procédure de passation des marchés qu'elle finance, de demander aux Emprunteurs (y compris les bénéficiaires de ses financements) ainsi qu'aux soumissionnaires (candidats/proposants), fournisseurs, prestataires de services, entrepreneurs et leurs agents (déclarés ou non), personnel, sous-traitants et fournisseurs d'observer, lors de la passation et de l'exécution de ces marchés, les règles d'éthique professionnelle les plus strictes et de s'abstenir des pratiques de fraude et corruption.

15.2.2 En vertu de ce principe, la Banque <ul style="list-style-type: none"> a. aux fins d'application de la présente disposition, définit comme suit les expressions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> i est coupable de « corruption » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d'influer indûment sur l'action d'une autre personne ou entité ; ii se livre à des « manœuvres frauduleuses » quiconque invente, ou dénature des faits, délibérément ou par négligence grave, ou tente d'induire en erreur une personne ou une entité afin d'en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérober à une obligation ; iii se livrent à des « manœuvres collusives » les personnes ou entités qui s'entendent afin d'atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur l'action d'autres personnes ou entités ; iv se livre à des « manœuvres coercitives » quiconque nuit ou porte préjudice, ou menace de nuire ou de porter préjudice, directement ou indirectement, à une personne ou à ses biens en vue d'en influer indûment les actions de cette personne ou entité : et |



v et se livre à des « manœuvres obstructives »

- (a) quiconque détruit, falsifie, altère ou dissimule délibérément les preuves sur lesquelles se base une enquête de la Banque en matière de corruption ou de manœuvres frauduleuses, coercitives ou collusives, ou fait de fausses déclarations à ses enquêteurs destinées à entraver son enquête ; ou bien menace, harcèle ou intimide quelqu'un aux fins de l'empêcher de faire part d'informations relatives à cette enquête, ou bien de poursuivre l'enquête ; ou
 - (b) celui qui entrave délibérément l'exercice par la Banque de son droit d'examen tel que stipulé au paragraphe (e) ci-dessous.
- b. rejettéra la proposition d'attribution du marché si elle établit que le soumissionnaire auquel il est recommandé d'attribuer le marché est coupable de corruption, directement ou par l'intermédiaire d'un agent, ou s'est livré à des manœuvres frauduleuses, collusoires, coercitives ou obstructives en vue de l'obtention de ce marché ;
- c. outre les mesures coercitives définies dans l'Accord de financement, pourra décider d'autres actions appropriées, y compris déclarer la passation du marché non-conforme si elle détermine, à un moment quelconque, que les représentants de l'emprunteur ou d'un bénéficiaire du financement s'est livré à la corruption ou à des manœuvres frauduleuses, collusoires, coercitives ou obstructives pendant la procédure de passation du marché ou l'exécution du marché sans que l'Emprunteur ait pris, en temps voulu et à la satisfaction de la Banque, les mesures nécessaires pour remédier à cette situation, y compris en manquant à son devoir d'informer la Banque lorsqu'il a eu connaissance desdites pratiques ;
- d. sanctionnera une entreprise ou un individu, dans le cadre des Directives Anti-Corruption de la Banque et conformément aux règles et procédures de sanctions applicables du Groupe de la Banque, y compris en déclarant publiquement l'exclusion de l'entreprise ou de l'individu pour une période indéfinie ou déterminée (i) de l'attribution d'un marché financé par la Banque ou de pouvoir en bénéficier financièrement ou de toute



C

autre manière¹ (ii) de la participation² comme sous-traitant, consultant, fabricant ou fournisseur de biens ou prestataire de services désigné d'une entreprise par ailleurs éligible à l'attribution d'un marché financé par la Banque ; et (ii) du bénéfice du versement de fonds émanant d'un prêt de la Banque ou de participer d'une autre manière à la préparation ou à la mise en œuvre d'un projet financé par la Banque ;

- e. exigera que les dossiers d'appel d'offres et les marchés financés par la Banque contiennent une disposition requérant des soumissionnaires (candidats/proposants), consultants, fournisseurs et entrepreneurs, sous-traitants, prestataires de services, fournisseurs, agents, et leur personnel qu'ils autorisent la Banque à inspecter³ les documents et pièces comptables et autres documents relatifs à la passation du marché, à la sélection et/ou à l'exécution du marché et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par la Banque.



¹ Pour écarter tout doute, les effets d'une telle sanction sur la partie concernée concernent, de manière non exhaustive, (i) le dépôt de candidature à la pré-qualification, l'expression d'intérêt pour une mission de consultant, et la participation à un appel d'offres directement ou comme sous-traitant, consultant, fabricant ou fournisseur, ou prestataire dans le cadre d'un tel contrat, et (ii) la conclusion d'un avenant ou un additif comportant une modification significative à un contrat existant.

² Un sous-traitant, consultant, fabricant ou fournisseur de biens ou services (différents intitulés sont utilisés en fonction de la formulation du dossier d'appel d'offres) désigné est une entreprise ou un individu qui (i) fait partie de la demande de pré qualification ou de l'offre du soumissionnaire compte tenu de l'expérience spécifique et essentielle et du savoir-faire qu'il apporte afin de satisfaire aux conditions de qualification pour une offre déterminée ; ou (ii) a été désigné par l'Emprunteur.

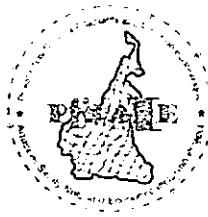
³ Les inspections menées dans ce cadre sont des vérifications sur pièces du fait de leur nature. Ils comprennent des activités de recherche documentaire et factuelle entreprises par la Banque, ou des personnes désignées par elle, afin de vérifier des aspects spécifiques relevant d'une enquête ou d'un audit, tel que l'évaluation de la véracité d'une accusation éventuelle de Fraude et Corruption, par le moyen de dispositif approprié. De telles activités peuvent inclure, sans limitation, d'avoir accès à des documents financiers d'une entreprise ou d'une personne et les examiner, faire des copies de ces documents selon les besoins, d'avoir accès à tous autres documents, données et renseignements (sous forme de documents imprimés ou en format électronique) jugés pertinents aux fins de l'enquête ou de l'audit et les examiner, faire des copies de ces documents selon les besoins, avoir des entretiens avec le personnel et toute autre personne, mener des inspections physiques et des visites de site, et obtenir la vérification de renseignements par une tierce partie.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET
DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

COMITE TECHNIQUE DE SUIVI
DES PROGRAMMES ECONOMIQUES

PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET
D'INCLUSION ECONOMIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace -Work - Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT

TECHNICAL FOLLOW UP COMMITTEE
FOR ECONOMIC PROGRAMS

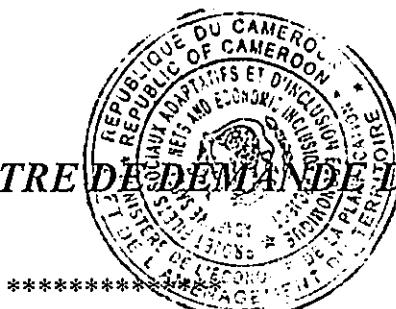
ADAPTIVE SAFETY NETS AND
ECONOMIC INCLUSION PROJECT

COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE

Passation des Marchés de Fournitures et de Prestations de Services non Intellectuelles

DEMANDE DE COTATIONS (DC)

DC N°010/DC/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2025 DU 06 AOÛT 2025
POUR LA FOURNITURE D'UN CONTRAT D'ASSURANCE ANNUEL POUR
LES VEHICULES DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET
D'INCLUSION ECONOMIQUE



SECTION 2 : LETTRE DE DEMANDE DE COTATION

Date : AOÛT 2025

REPUBLIC OF CAMEROON
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET
DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

COMITE TECHNIQUE DE SUIVI
DES PROGRAMMES ECONOMIQUES

PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET
D'INCLUSION ECONOMIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT

TECHNICAL FOLLOW UP COMMITTEE
FOR ECONOMIC PROGRAMS

ADAPTIVE SAFETY NETS AND
ECONOMIC INCLUSION PROJECT

Lettre de Demande de Cotation

Réf. : N°010/DC/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2025
du 06 août 2025

Yaoundé le-----

Objet : Demande de Cotation pour la fourniture d'un contrat d'assurance annuel pour les véhicules du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique

Le Coordonnateur National

A

Mesdames/Messieurs les Prestataires

Mesdames / Messieurs.

Il est prévu dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, de procéder à la fourniture d'un contrat d'assurance annuel pour les véhicules du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique.

A cet effet, vous trouverez ci-joint, le Bordereau Descriptif Quantitatif de ces prestations que je vous demanderais de bien vouloir chiffrer et me retourner au plus tard le vendredi 22 août 2025 à 14 heures précises, heure locale, sous enveloppe cachetée adressée au Coordonnateur National du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique, sis à Yaoundé au quartier Tsinga, Rue 1898, derrière le Palais des Congrès, face Polyclinique du Palais, BP: 5838 Yaoundé-Cameroun, E-mail : projetfiletssociaux.aie@gmail.com portant la mention :

« Consultation ouverte N°010/DC/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2025 du 06 août 2025 pour la fourniture d'un contrat d'assurance annuel pour les véhicules du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Votre offre devra être chiffrée Hors Taxes (HT) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnée du modèle de Lettre de Marché signée, qui constituera le contrat au cas où votre offre serait retenue.

Les cotations doivent être présentées en cinq exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels. Le soumissionnaire * devra également joindre la version scannée de l'original de l'offre déposée (signée et datée et si possible USB).



Les cotations seront ouvertes le vendredi 22 août 2025 dans la salle de réunion du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique sis à Yaoundé au quartier Tsinga, Rue 1898, derrière le Palais des Congrès, face Polyclinique du Palais à 15 heures précises, heure locale, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture.

Les cotations seront valables jusqu'au 20 novembre 2025.

Le parc automobile au Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique comprend quatorze (14) véhicules à assurer sur une période de 12 mois et réparties en trois groupes, notamment :

- le premier de 06 véhicules dont l'âge varie entre 8 et 10 ans, et
- le deuxième de 04 véhicules de 4 ans d'âge et
- le troisième de 04 véhicules neufs.

Le délai de commencement des prestations devra être immédiat dès la notification de l'ordre de service de démarrage à l'assureur.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

PJ: Dossier de consultation



REPUBLIC DU CAMEROUN
Paix -Travail - Patrie

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET
DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

COMITÉ TECHNIQUE DE SUIVI
DES PROGRAMMES ÉCONOMIQUES

PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET
D'INCLUSION ÉCONOMIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace -Work - Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT

TECHNICAL FOLLOW UP COMMITTEE
FOR ECONOMIC PROGRAMS

ADAPTIVE SAFETY NETS AND
ECONOMIC INCLUSION PROJECT

COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE

Passation des Marchés de Fournitures et de Prestations de Services non Intellectuelles

DEMANDE DE COTATIONS (DC)

DC N°010/DC/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2025 DU 06 AOÛT 2025 POUR
LA FOURNITURE D'UN CONTRAT D'ASSURANCE ANNUEL POUR LES
VEHICULES DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION
ÉCONOMIQUE



SECTION 3 : MODÈLES D'ANNEXES



Date : AOÛT 2025

Section III – Modèles d'annexes

1. Lettre de Cotation

Date: _____

Demande de Cotations N° 010/DC/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2025 du 06 août 2025

A: Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d’Inclusion Économique,
 BP: 5838 Yaoundé-Cameroun,
 E-mail : projetsfiletsocials.aie@gmail.com

Messieurs et/ou Mesdames,

Après avoir examiné le dossier de Demande de Cotation dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de fournir et de livrer le contrat d’assurance annuel pour les véhicules du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d’Inclusion Economique.

Conformément à la Demande de Cotation et pour la somme de *[prix total de l'offre en chiffres et en lettres]* ou autres montants énumérés au Bordereau Descriptif et Quantitatif ci-joint et qui fait partie de la présente cotation.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à fournir ces prestations selon les dispositions précisées dans le Bordereau Descriptif Quantitatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre jusqu’au 20 novembre 2025, telle que stipulée dans la Lettre de Demande de Cotation ; l’offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution du marché, constituera un marché nous obligeant réciproquement.

Le _____ jour de _____



[signature]

[titre]

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de: _____

PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE

Demande de Cotations N°010/DC/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2025 06 août 2025 pour la fourniture d'un contrat d'assurance annuel pour les véhicules du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique



2 - Bordereau Descriptif Quantitatif

(à remplir par le Soumissionnaire)

Fourniture d'un contrat d'assurance annuel pour les véhicules du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique

Nº	Description détaillée de l'article	Unité	Quantité	Prime annuelle Unitaire (en chiffres et en lettres)	Prime Total	Exécution	
						Délai	Lieu
1.	Polices d'assurance pour Véhicule Pick-up TOYOTA HILUX Double Cabine Standard Climatisé, Direction Assistée, 04 portières, 06 places, 4x4 Diesel 3.0L-Type LAN25L-PRMDEN_M3+options (04/11/2015)	U	02			Immédiat	Toutes les zones couvertes par le Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Économique (dans les dix régions)
2.	Polices d'assurance pour Véhicule Station Wagon 4x4 TOYOTA PRADO Standard TX-L, Climatisé, Sièges en tissus, 07 places, BVM, 05 rapports, Moteur Diesel 3.0L - Type LJ150L-GKMEE 52 (17/11/2015)	U	01			Immédiat	Toutes les zones couvertes par le Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Économique (dans les dix régions)
3.	Polices d'assurance pour Véhicule Station Wagon 4x4 TOYOTA PRADO Standard TX-L, Climatisé, Sièges en tissus, 07 places, BVM, 05 rapports, Moteur Diesel 3.0L- Type LJ150L-GKMEE 52 (05/01/2016)	U	01			Immédiat	Toutes les zones couvertes par le Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Économique (dans les dix régions)
4.	Polices d'assurance pour Véhicule Pick-up TOYOTA HILUX Double Cabine Medium Grade Climatisé, Direction Assistée, 04 portières, 06 places, 4x4 Diesel 3.0L- 9 CV Type LAN 125L- DNMXEN_ 32 + Accessoires (08/12/2016)	U	01			Immédiat	Toutes les zones couvertes par le Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Économique (dans les dix régions)
5.	Polices d'assurance pour Véhicule Pick-up TOYOTA HILUX Double Cabine Medium Grade Climatisé, Direction Assistée, 04 portières, 06 places, 4x4 Diesel 3.0L- 9 CV Type LAN 125L- DNMXEN_ 32 + Accessoires (29/09/2017)	U	01			Immédiat	Toutes les zones couvertes par le Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Économique (dans les dix régions)

Nº	Description détaillée de l'article	Unité	Quantité	Prime annuelle Unitaire (en chiffres et en lettres)	Prime Total	Exécution	
						Délai	Lieu
6.	Polices d'assurance tous risques pour Véhicule Pick-up TOYOTA HILUX 4*4 Double Cabine, Climatisé, Direction Assistée, 04 portières, 06 places, Moteur Diesel 3.0L-Type D/C DSL LAN125L-DNMLEN (01/01/2021)	U	04			Immédiat	Toutes les zones couvertes par le Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Économique (dans les dix régions)
7.	Polices d'assurance tous risques pour Véhicule Pick-up TOYOTA HILUX 2.4 GD Work Double Cab 6- MT 4x4 Climatisé, Direction Assistée, 04 portières, 06 places, Moteur Diesel 3.0L Type GUN 125L-DTFLX MA (neuf)	U	04			Immédiat	Toutes les zones couvertes par le Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Économique (dans les dix régions)

NB :

- 1- Le soumissionnaire présentera également le sous détail des prix.
- 2- Le soumissionnaire devra tenir compte de la description des prestations et du fonctionnement automobile ci-dessous.



Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Économique

Consultation Ouverte N°010/DC/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2025 du 06/08/2025

Date de remise des offres: 22/08/2025

A. Description des prestations

Dans le cadre du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Économique financé par la Banque Mondiale (Crédit IDA N°70480-CM), le Coordonnateur National envisage de souscrire un contrat d'assurance annuel « Tous Risques » pour les véhicules du Projet.

Les prestations portent sur les risques suivants :

GROUPE I

* **La garantie A**, c'est à dire Responsabilité Civile qui couvre les dommages corporels ou matériels causés aux tiers par les véhicules concernés.

* **La garantie B**, c'est à dire la Défense et Recours qui permet au acheteur de bénéficier de l'assistance de la compagnie (Suivi du dossier sans frais par nos services, Paiement des frais d'un avocat en cas de besoin, etc.).

* **La garantie C**, c'est à dire « Bris de glaces et Blocs-feuilles (BDF) ». La compagnie d'Assurance garantie les dommages résultant d'un bris accidentel de pare-brise des glaces latérales et de la lunette arrière du véhicule assuré.

* **Garantie Assistance à la réparation (AR)**, la présente assurance couvre les véhicules bénéficiant au moins des garanties responsabilité civile automobile, incendie et vol. Au titre de cette garantie, la compagnie d'assurance s'engage à payer à l'assuré une indemnité dont le montant maximum correspond à une somme indiquée suivant la valeur vénale du véhicule pour la réparation du véhicule accidenté, à la suite de sa collision contre un tiers, un corps fixe ou mobile, d'un renversement, incendie, vol, le constat d'une autorité compétente faisant foi en cas d'accident, ou de dépôts de plainte après vol.

Le règlement sera effectué sur la base du devis de réparation, dans la limite de la somme assurée. Toutefois, après expertise, la compagnie pourra délivrer un bon de prise en charge, étant entendu que les indemnités portant sur les frais d'assistance à la réparation sont réglés dans le limite de la somme assurée.

Dans le cas où la somme obtenue au titre du recours engagé est supérieure au montant de l'indemnité versée par l'assureur au titre du maximum garanti, celui-ci s'obligera à verser le solde constituant le « trop perçu » à son assuré.

***Garantie avance sur recours (AVR)** : En cas de sinistre dont la responsabilité incombe au tiers, l'assureur indemnise l'assuré à hauteur de 50% et le reste est servi lorsque le recours aboutit. Ainsi, l'assureur verse à l'assuré 50% du montant des indemnités et se rembourse une fois le recours terminé, auprès de l'assurance du responsable. Cette garantie ne concerne que les véhicules de catégorie I.

* **La garantie D** qui couvre l'incendie du véhicule ou l'explosion du moteur.

* **La garantie E** qui couvre le « Vol Total » du véhicule, le « Vol Partiel » (c'est à dire d'un accessoire du véhicule) ou le vol du véhicule par Braquage.

- * La garantie SR ou Sécurité routière qui couvre les personnes transportées dans le véhicule en dehors du conducteur.
 - * La garantie SC ou Sécurité du conducteur qui couvre spécifiquement le conducteur.
 - * La garantie Assistance : cette garantie couvre le véhicule en cas de panne, immobilisation du véhicule après accident pour le remorquage, frais de gardiennage, assistance au passager, mise à disposition de véhicule de prêt.

GROUPE II

- * La garantie A, c'est à dire Responsabilité Civile qui couvre les dommages corporels ou matériels causés aux tiers par les véhicules concernés.
 - * La garantie B, c'est à dire la Défense et Recours si la garantie A vient à jouer dans tout sinistre impliquant un des véhicules concernés. Cette garantie permet à l'acheteur de bénéficier de l'assistance de la compagnie (Suivi du dossier sans frais par nos services, Paiement des frais d'un avocat en cas de besoin, etc.).
 - * La garantie C, c'est à dire « Dommages Tous Accidents y compris Bris de glaces et Blocs feux » encore appelée « Tous risques » qui couvrent les dommages subis par le véhicule à la suite :



- * La garantie D qui couvre l'incendie du véhicule ou l'explosion de l' moteur.
 - * La garantie E qui couvre le « Vol Total » du véhicule, le « Vol Partiel » c'est à dire d'un accessoire du véhicule) ou le vol du véhicule par Braquage.
 - * La garantie SR ou Sécurité routière qui couvre les personnes transportées dans le véhicule en dehors du conducteur.
 - * La garantie SC ou Sécurité du conducteur qui couvre spécifiquement le conducteur.
 - * La garantie Assistance : cette garantie couvre le véhicule en cas de panne, immobilisation du véhicule après accident pour le remorquage, frais de gardiennage, assistance au passager, mise à disposition de véhicule de prêt.

GROUPE III

- * **La garantie A**, c'est à dire Responsabilité Civile qui couvre les dommages corporels ou matériels causés aux tiers par les véhicules concernés.
 - * **La garantie B**, c'est à dire la Défense et Recours si la garantie A vient à jouer dans tout sinistre impliquant un des véhicules concernés. Cette garantie permet à l'acheteur de bénéficier de l'assistance de la compagnie (Suivi du dossier sans frais par nos services, Paiement des frais d'un avocat en cas de besoin, etc.).
 - * **La garantie C**, c'est à dire « Dommages Tous Accidents y compris Bris de glaces et Blocs feux » encore appelée « Tous risques » qui couvrent les dommages subis par le véhicule à la suite :
 - D'une collision avec un autre véhicule,
 - D'un choc contre un corps fixe ou mobile,

- * La garantie D qui couvre l'incendie du véhicule ou l'explosion du moteur.
- * La garantie E qui couvre le « Vol Total » du véhicule, le « Vol Partiel » (c'est à dire d'un accessoire du véhicule) ou le vol du véhicule par Braquage.
- * La garantie SR ou Sécurité routière qui couvre les personnes transportées dans le véhicule en dehors du conducteur.
- * La garantie SC ou Sécurité du conducteur qui couvre spécifiquement le conducteur.
- * La garantie Assistance : cette garantie couvre le véhicule en cas de panne, immobilisation du véhicule après accident pour le remorquage, frais de gardiennage, assistance au passager, mise à disposition de véhicule de prêt.

NB : Pour les Groupes I, II et III

- Rapporté d'intervention sur le lieu du sinistre en cas d'accident
 - Maximum 48 heures en agglomération ;
 - Maximum 12 heures en ville
- Liste des formations sanitaires : Disposer d'un partenariat avec les formations sanitaires (présenter la liste et les preuves de partenariat « contrat » ou « convention » signé(e) par les 2 parties) dans les dix régions pour la prise en charge des victimes d'accidents ;
- Représentativité sur le territoire national dans au moins 7 régions ;
- Délai de règlement des sinistres : Ne doit pas excéder 30 jours (pour instruction) ;
- Délai de remboursement après règlement des sinistres : 7 jours ;
- Mode de remboursement : par chèque, par virement bancaire ;
- Mise à disposition de véhicules de remplacement : en cas de sinistre, pendant la période de règlement dès la survenance du sinistre ;
- Exclusions : Pas d'exclusions à l'exception de celles légales prévues dans le code CIMA ;
- Franchises : 10%

Il est envisagé un remboursement à 90%, l'assuré supportant 10%.

➤ A cet effet, vous trouverez ci-joint le Bordereau Description Quantitatif comportant un certain nombre de renseignements sur les véhicules à assurer.



Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique

Consultation Ouverte N°010/DGMINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2025 du 06/08/2025

Date de remise des offres: 22/08/2025



Tableau Descriptif et Quantitatif de la Flotte

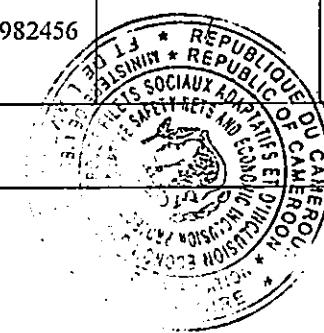
Fourniture d'un contrat d'assurance annuel pour les véhicules du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique

Nº	Véhicule	Puissance	Nº de Châssis	Nº d'Immatriculation	Énergie	Date de 1 ^{ère} mise en circulation	Kilométrage (Km)	Qté	Coût Unitaire TTC (en FCFA)
Groupe I : 06 véhicules (dont l'âge varie entre 8 et 10 ans)									
1.	Véhicule Pick-up TOYOTA HILUX Double Cabine Standard Climatisé, Direction Assistée, 04 portières, 06 places, 4x4 Diesel 3.0L - Type LAN25L-PRMDEN_M3+options	9CV	AHTFK22G103095664	CE 981 HO	DIESEL	04/11/2015	133 593	1	VN 26 000 000 VV 1 820 000
2.	Véhicule Pick-up TOYOTA HILUX Double Cabine Standard Climatisé, Direction Assistée, 04 portières, 06 places, 4x4 Diesel 3.0L - Type LAN25L-PRMDEN_M3+options	9 CV	AHTFK22G303095584	CE 982 HO	DIESEL	04/11/2015	280 987	1	VN 26 000 000 VV 1 820 000
3.	Véhicule Station Wagon 4x4 TOYOTA PRADO Standard TX-L, Climatisé, Sièges en tissus, 07 places, BVM, 05 rapports, Moteur Diesel 3.0L - Type LJ150L-GKMEE 52	9 CV	JTEBD9F20K018582	CE 810 HP	DIESEL	17/11/2015	222 223	1	VN 53 000 000 VV 6 360 000
4.	Véhicule Station Wagon 4x4 TOYOTA PRADO Standard TX-L, Climatisé, Sièges en tissus, 07 places, BVM, 05 rapports, Moteur Diesel 3.0L - Type LJ150L-GKMEE 52	9 CV	JTEBD9FJ40K018650	CE 635 HS	DIESEL	05/01/2016	245 441	1	VN 53 000 000 VV 6 593 200

Nº		Puissance	Nº de Châssis	Nº d'Immatriculation	Énergie	Date de 1 ^{ère} mise en circulation	Kilométrage (Km)	Qté	Coût Unitaire TTC (en FCFA)
5.	Véhicule Pick UP TOYOTA HILUX Double Cabine Medium Grade Climatisé, Direction Assistée, 04 portières, 06 places, 4x4 Diesel 3.0L-9 CV Type LAN 125L - DNMXEN_ 32 + Accessoires	9 CV	AHTFK8CDX00320818	CE 945 IK	DIESEL	08/12/2016	192 573	1	VN 27 000 000 VV 1 890 000
6.	Véhicule Pick-up TOYOTA HILUX Double Cabine Medium Grade Climatisé, Direction Assistée, 04 portières, 06 places, 4x4 Diesel 3.0L-9 CV Type LAN 125L- DNMXEN_ 32 + Accessoires	9 CV	AHTKK8CD600671871	NW 532 BF	DIESEL	29/09/2017	143 073	1	VN 26 999 999 VV 3 307 499
Groupe II : 04 véhicules (4 ans d'âge)									
7.	Véhicule Pick-up TOYOTA HILUX 4*4 Double Cabine, Climatisé, Direction Assistée, 04 portières, 06 places, Moteur Diesel 3.0L - Type D/C DSL LAN125L-DNMLEN	9 CV	AHTDK9CD200975987	CE 861 MU	DIESEL	01/01/2021	69 524	1	VN 28 750 000 VV 7 331 250
8.	Véhicule Pick-up TOYOTA HILUX 4*4 Double Cabine, Climatisé, Direction Assistée, 04 portières, 06 places, Moteur Diesel 3.0L - Type D/C DSL LAN125L-DNMLEN	9 CV	AHTDK9CD600975989	CE 862 MU	DIESEL	01/01/2021	82 161	1	VN 28 750 000 VV 7 331 250
9.	Véhicule Pick-up TOYOTA HILUX 4*4 Double Cabine, Climatisé, Direction Assistée, 04 portières, 06 places, Moteur Diesel 3.0L - Type D/C DSL LAN125L-DNMLEN	9 CV	AHTDK9CD700976004	CE 863 MU	DIESEL	01/01/2021	51 176	1	VN 28 750 000 VV 7 331 250
10.	Véhicule Pick-up TOYOTA HILUX 2.4 GD Double Cab 6- MT 4x4 Climatisé, 04 portières, 05 places- Type D/C DSL LAN125L-DNMLEN	9 CV	AHTDK9CD400975991	CE 864 MU	DIESEL	01/01/2021	73 779	1	VN 28 750 000 VV 7 331 250



Nº	Véhicule	Puissance	Nº de Châssis	Nº d'Immatriculation	Énergie	Date de 1 ^{ère} mise en circulation	Kilométrage (Km)	Qté	Coût Unitaire TTC (en FCFA)
Groupe III : 04 véhicules (neufs)									
11.	Nouveau Véhicule Pick-up TOYOTA HILUX 2.4 GD Double Cab 6- MT 4x4 Climatisé, 04 portières, 05 places -Type GUN 125L-DTFLX MA	9 CV	AHTDK9CD600982425	/	DIESEL	2025	1	VN 38 500 000 VV 33 110 000
12.	Nouveau Véhicule Pick-up TOYOTA HILUX 2.4 GD Double Cab 6- MT 4x4 Climatisé, 04 portières, 05 places -Type GUN 125L-DTFLX MA	9 CV	AHTDK9CD300982477	/	DIESEL	2025	1 847	1	VN 38 500 000 VV 33 110 000
13.	Nouveau Véhicule Pick-up TOYOTA HILUX 2.4 GD Double Cab 6- MT 4x4 Climatisé, 04 portières, 05 places -Type GUN 125L-DTFLX MA	9 CV	AHTDK9CD800982491	/	DIESEL	2025	1 922	1	VN 38 500 000 VV 33 110 000
14.	Nouveau Véhicule Pick-up TOYOTA HILUX 2.4 GD Double Cab 6- MT 4x4 Climatisé, 04 portières, 05 places -Type GUN 125L-DTFLX MA	9 CV	AHTDK9CD600982456		DIESEL	2025	2 019	1	VN 38 500 000 VV 33 110 000
TOTAL (FCFA TTC)								14	VN 480 999 999 VV 183 555 699



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix -Travail - Patrie

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET
DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

COMITE TECHNIQUE DE SUIVI
DES PROGRAMMES ECONOMIQUES

PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET
D'INCLUSION ÉCONOMIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace -Work - Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT

TECHNICAL FOLLOW UP COMMITTEE
FOR ECONOMIC PROGRAMS

ADAPTIVE SAFETY NETS AND
ECONOMIC INCLUSION PROJECT

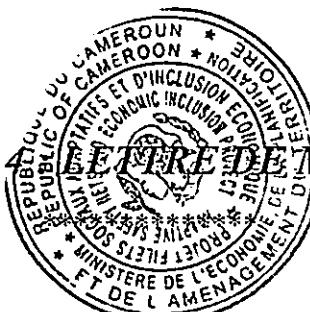
COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE

Passation des Marchés de Fournitures et de Prestations de Services non Intellectuelles

DEMANDE DE COTATIONS (DC)

DC N°010/DC/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2025 DU 06 AOÛT 2025
 POUR LA FOURNITURE D'UN CONTRAT D'ASSURANCE ANNUEL POUR
 LES VÉHICULES DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET
 D'INCLUSION ECONOMIQUE

SECTION 4 : LETTRE DE MARCHE



Date : AOÛT 2025

REPUBLIC DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET
DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

COMITE TECHNIQUE DE SUIVI
DES PROGRAMMES ECONOMIQUES

PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET
D'INCLUSION ÉCONOMIQUE



REPUBLIC OF CAMEROUN
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT

TECHNICAL FOLLOW UP COMMITTEE
FOR ECONOMIC PROGRAMS

ADAPTIVE SAFETY NETS AND
ECONOMIC INCLUSION PROJECT

DC N°010/DC/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2025 du 06 août 2025

**LETTRE DE MARCHE N°...../LM/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2025 DU
2025 POUR LA FOURNITURE D'UN CONTRAT D'ASSURANCE ANNUEL POUR LES
VEHICULES DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION
ECONOMIQUE**

Financement : Crédit IDA N°70480- CM (71,72%)
Fonds du Gouvernement (28,28%)

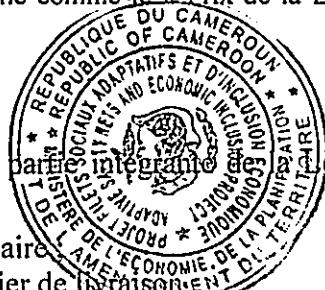
4 - Lettre de Marché

Aux termes de la consultation N°010/DC/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2025 du 06 août 2025
intervenue le jour du mois de 20... entre l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux Adaptatifs
et d'Inclusion Economique BP : 5838 Yaoundé, Email : projetfiletssociaux.aie@gmail.com (ci-après
désignée comme « le Client ») d'une part et [nom et adresse complète du Fournisseur] (ci-après désigné
comme le « Prestataire ») d'autre part:

ATTENDU que le Client désire que certaines fournitures et certains services annexes soient assurés par le
Prestataire, c'est-à-dire, la fourniture d'un contrat d'assurance annuel pour les véhicules du Projet Filets
Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique pour une durée de douze (12) mois et a accepté une offre
du Prestataire pour la prestation de ces services pour un montant égal à [prix des fournitures en toutes lettres
et en chiffres, en hors taxes ou toutes taxes comprises] (ci-après désigné comme le « Prix de la Lettre de
Marché»).

PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

1. Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante de la Lettre de Marché :
 - (a) La demande de cotation des prix envoyée au Prestataire ;
 - (b) Le Bordereau Descriptif et Quantitatif et le Calendrier de livraison ;
 - (c) La description technique des prestations ;
 - (d) L'Offre du Prestataire.
2. En contrepartie des règlements à effectuer par le Client au profit du Prestataire, comme
indiqué ci-après, le Prestataire de rendre les services et de remédier aux défauts et
insuffisances de ces services conformément, à tous égards aux stipulations de la présente
Lettre de Marché.



3. Le Client convient de son côté de payer au Prestataire, au titre des paiements et services, et des rectifications apportées à leurs défauts et insuffisances, le Prix de la Lettre de Marché ou tout autre montant dû au titre de cette Lettre de Marché et ce selon les modalités de paiement ci-après :

100% du montant Toutes Taxes Comprises du marché payable par le Crédit IDA N°70480-CM (71,72%) et les Fonds du Gouvernement (28,28%) dès réception des polices d'assurance annuelle pour les véhicules du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique, et sur présentation d'une facture conforme (libellée en Hors Taxes et Toutes Taxes Comprises) en deux exemplaires, par trois virements dont :

- Le premier représentant le montant net à percevoir effectué par virement bancaire en faveur de -----, BP :-----, au compte N°----- domicilié à la Banque -----;
- Le deuxième représentant l'Impôt sur Revenu (IR) retenu à la source et reversé directement par le client aux autorités fiscales;
- Le troisième représentant le montant de la TVA retenu à la source et reversé directement par le client aux autorités fiscales.

Le Prestataire recevra une attestation de retenue à la source générée à partir du système informatique de l'administration fiscale.

Le procès-verbal de réception des polices d'assurance sera joint à la demande de paiement.

Le délai de paiement est de trente (30) jours maximums après que le fournisseur ait déposé une facture conforme auprès de l'acheteur.

Sept (07) exemplaires de la présente Lettre de Marché seront enregistrés et timbrés par les soins du Prestataire, conformément à la réglementation en vigueur.

La réception des polices d'assurance sera effectuée par une Commission de réception présidée par le Coordonnateur National du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique ou son représentant et constituée ainsi qu'il suit :

- Le Responsable Administratif et Financier du PFS-AIE Membre
- Le Spécialiste en Passation des Marchés du PFS-AIE Membre
- Le Comptable du PFS-AIE Membre
- L'Assistant en Gestion des Ressources Humaines et du Matériel du PFS-AIE Rapporteur
- Le Représentant du MINMAP Observateur
- Le Prestataire Membre



Le Chef Service du Marché est le Responsable Administratif et Financier du PFS-AIE.

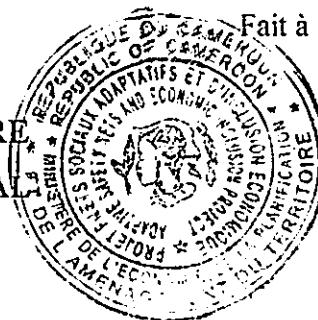
L'Ingénieur du Marché est l'Assistant en Gestion des Ressources Humaines et du Matériel du PFS-AIE.

La présente Lettre de Marché sera valide dès sa signature et entrera en vigueur dès sa notification.

LES PARTIES au contrat ont signé le marché en conformité avec les lois de leurs pays respectifs, les jours et années mentionnées ci-dessous.

POUR LE PRESTATAIRE
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

POUR LE CLIENT
LE COORDONNATEUR NATIONAL



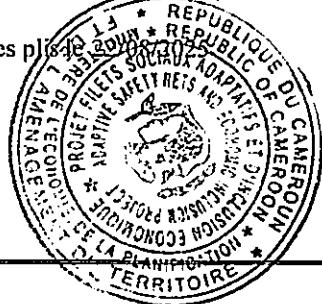
Fait à Yaoundé le -----

Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique BP : 5838 Yaoundé ; Email : projetsfiletsocials.aie@gmail.com

Demande de Cotations N°010/DG/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2025 du 06/08/2025

Date de remise des prix : 22/08/2025

Date d'ouverture des plis



Lieu d'ouverture : Salle de réunion de l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Économique à Yaoundé, Quartier Tsinga, derrière le Palais des Congrès

5 – Tableau de comparaison des cotations

N°	Nom des Soumissionnaires	Nationalité	Conformité de la soumission		Lieu de livraison	Prix Total HT et TTC	Remarques
			Oui/Non	Délai			
1.							
2.							
3.							
4.							
5.							
6.							
7.							

Membres de la Commission :

Nom

Fonction

Signature

FICHE D'EVALUATION DE LA CONFORMITÉ DES COTATIONS, DU POINT DE VUE DES DÉLAIS ET DE LA DESCRIPTION DES PRESTATIONS

Le soumissionnaire doit satisfaire aux exigences de conformité aux spécifications techniques égale à 100% au terme de son évaluation suivant la grille ci-dessous :

CRITERES	OUI	NON
I- Références similaires dans la branche assurance véhicules		
a- Justifier d'une ancienneté d'au moins 03 ans (joindre la copie de l'agrément et l'attestation d'adhésion aux dispositions du code CIMA)		
b- Avoir réalisé au moins trois (03) marchés similaires (branche assurance des véhicules) en tant que prestataire principal au cours des trois (03) dernières années (2024, 2023, 2022), d'un montant minimum de 15 000 000 (quinze millions) FCFA/TTC chacun (joindre les justificatifs (i) les copies des 1 ^{ère} page et page de signature marchés enregistrés pour les prestations dans les entreprises publiques OU copies des 1 ^{ère} page et page de signature des contrats signés pour les prestations dans les sociétés privées et les partenaires techniques et financiers et (ii) les procès-verbaux de réception ou attestations de service fait ou attestations de satisfecit correspondants)		
II- Description détaillée des garanties couvertes		
a- Nombre de garanties offertes Toutes les garanties prévues dans la DC <ul style="list-style-type: none"> • Groupe 1 (06 véhicules) : (10/10) garanties fournies • Groupe 2 (04 véhicules) : (8/8) garanties fournies • Groupe 3 (04 véhicules) : (8/8) garanties fournies 		
b- Possibilité et rapidité de l'intervention sur le lieu du sinistre <ul style="list-style-type: none"> i. Possibilité d'intervention sur le lieu du sinistre ii. Rapidité de l'intervention à partir de la saisine <ul style="list-style-type: none"> • Maximum 48 heures en campagne • Maximum 12 heures en ville 		
c- Intervention dans les formations sanitaires le cas échéant (prise en charge des victimes) Partenariat avec les formations sanitaires (présenter la liste et les preuves de partenariat « contrat » ou « convention » signé(e) par les 2 parties) dans les dix régions pour la prise en charge des victimes d'accidents		
d- Franchises (maximum 10% du dommage)		
e- Exclusions conventionnelles Pas d'exclusions à l'exception de celles légales prévues dans le code CIMA		
III- Suivi du dossier auprès des administrations intervenantes		
a- Police, gendarmerie, obtention PV de constats d'accident Délai d'obtention du PV constat d'accident compris entre 24 et 96 heures		
b- Désignation Experts pour évaluation des dommages		
c- Suivi des procédures contentieuses en justice		
IV- Délai de traitement/paiement des sinistres		
i. Délai de traitement des sinistres (au plus 30 jours)		
ii. Délai de paiement après traitement des sinistres (au plus 07 jours)		
V- Représentativité sur le territoire national (dans au moins 07 Régions)		
VI- Preuves d'acceptation des conditions du Marché		
• Projet Lettre de marché rempli, paraphé sur chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page. N.B : La signature doit être précédée de la mention « lu et approuvé »		
• Description des prestations paraphée sur chaque page, datée, signée et cachetée à la dernière page. N.B : La signature doit être précédée de la mention « lu et approuvé »		

